



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés du monde rural

Question au Gouvernement n° 329

Texte de la question

DIFFICULTÉS DU MONDE RURAL

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Bonnecarrère.

M. Philippe Bonnecarrère . Le gouvernement a-t-il un cap et une ambition pour le monde rural, qui souffre d'un sentiment de déclassement ? Au-delà des questions agricoles ou d'accès à la santé, les attentes se concentrent sur deux sujets : le logement et la mobilité. Il est plus difficile d'accéder à un logement en milieu rural, en raison des contraintes d'urbanisme, de l'absence d'opérateurs sociaux ou – faute de rentabilité – d'intervenants privés. Il y est aussi plus difficile d'être mobile, en l'absence d'une solution alternative à la voiture. Que proposez-vous pour pallier ces difficultés, madame la ministre déléguée chargée de la ruralité ? Avez-vous, au-delà des déclarations d'intentions, une politique et des projets concrets pour le logement et la mobilité ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT. – M. Yannick Monnet applaudit également.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ruralité.

Mme Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la ruralité . Je connais votre engagement de longue date au service de votre département du Tarn et de nos concitoyens. La ruralité concerne 22 millions d'habitants et représente 88 % des communes de France, c'est considérable. Monsieur le premier ministre a souligné que chacun, en France, devait avoir une chance, et que chaque territoire devait bénéficier de la reconnaissance de l'État. C'est pourquoi nous travaillons activement, avec François Rebsamen, ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, à évaluer les engagements du gouvernement pris il y a près de deux ans dans le cadre du plan France ruralités, alors que trente mesures sur les trente-deux qu'il contenait ont été mises en œuvre. Nous cherchons à les faire évoluer, car la ruralité est au cœur de notre politique.

En ce qui concerne le logement, nous procédons avec Valérie Létard à l'évaluation de trois mesures : MaPrimeRénov', qui a permis de rénover près de 300 000 logements ; la prime à la vacance de logement, qui est particulièrement pertinente dans le monde rural ; enfin la probable ouverture prochaine de l'accès au prêt à taux zéro dans l'ensemble du territoire. L'évaluation précise de l'efficacité de ces mesures doit là aussi nous conduire à des évolutions.

En ce qui concerne la mobilité, seul levier pour lutter contre le sentiment – parfois réel – de déclassement et contre l'assignation à résidence des jeunes dans ces territoires, nous devons pratiquer du sur-mesure, tout en développant l'offre de TER et de bus. Avec le ministre chargé des transports Philippe Tabarot, nous consacrons beaucoup de temps à ces innovations...

Mme Christine Arrighi . Mais pas beaucoup d'argent !

Mme Françoise Gatel, ministre déléguéeainsi que 30 millions d'euros.

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Bonnecarrère.

M. Philippe Bonnecarrère . Ayez de l'ambition et de l'audace pour le monde rural ! Ce n'est pas qu'une question d'argent : la ruralité a besoin d'assouplissements sur le plan de l'urbanisme, de dérogations à la main des préfets et de garanties d'accessibilité aux services publics afin de retrouver des marges de manœuvre en matière de transports. Les territoires ruraux vous demandent de l'action et du bon sens ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT. – M. Guillaume Lepers applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Bonnecarrère](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 329

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : Ruralité

Ministère attributaire : Ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 janvier 2025